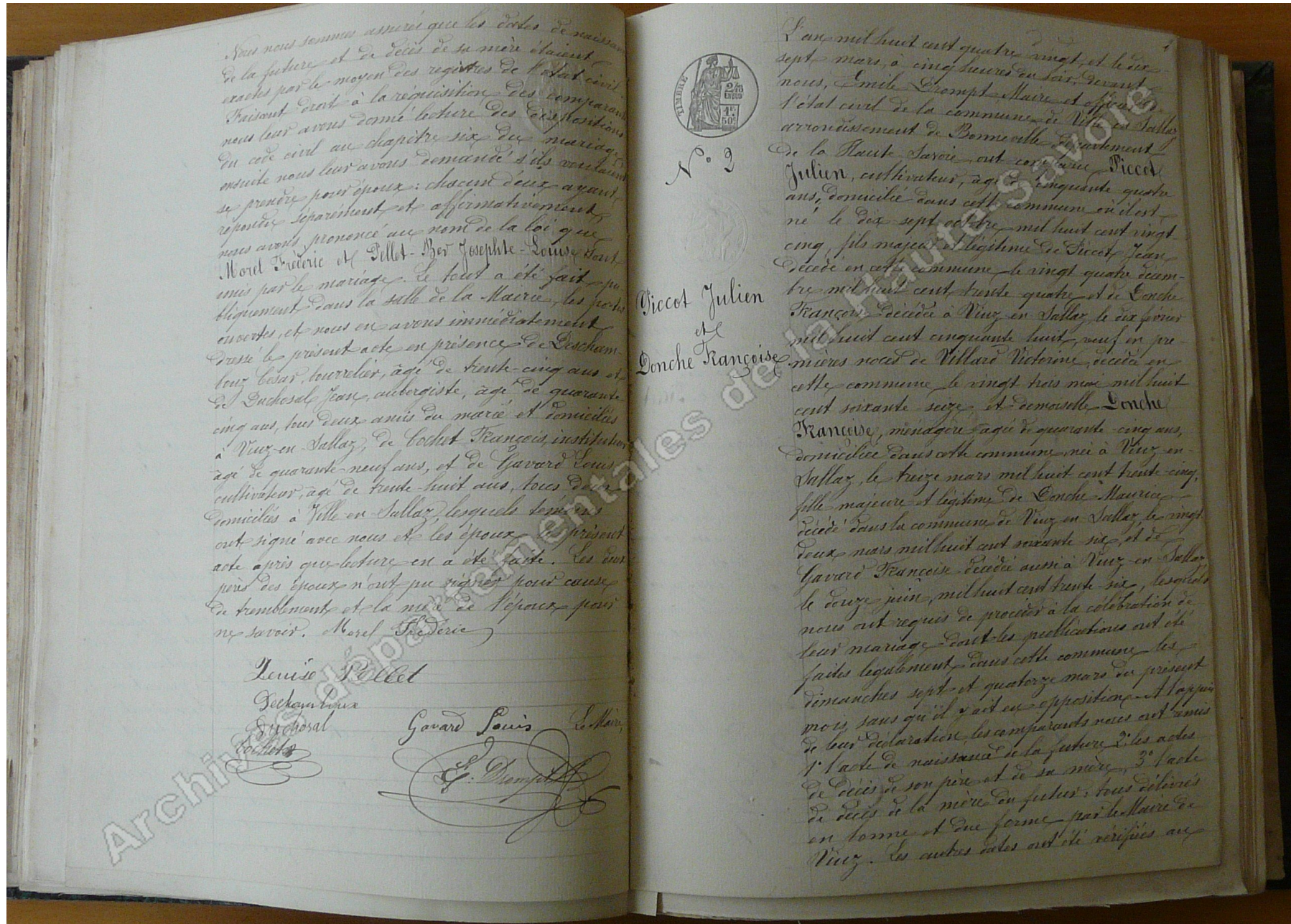


# Archives départementales de la Haute-Savoie

VILLE-EN-SALLAZ - Cote AD 74 - AD74 1500-1900



...nous sommes assurés que les choses de succession  
de la future et de décès de sa mère n'aient  
eu lieu par le moyen des registres de l'état civil  
nous leur avons donné lecture des comparaisons  
en acte civil au chapitre six des mariages  
ensuite nous leur avons demandé s'ils voulaient  
se prêter pour époux: chacun d'eux ayant  
répondu séparément et affirmativement  
nous avons prononcé au nom de la loi que  
Noriel Frédéric et Juliette-Blanche-Louise sont  
unis par le mariage. Le tout a été fait pu-  
bliquement dans la salle de la Mairie, les parties  
intéressées, et nous en avons immédiatement  
dressé le présent acte en présence de Deschamps  
Louis Gabriel, huissier, âgé de trente-cinq ans et  
de Luchet Jean, notaire, âgé de quarante  
cinq ans, tous deux amis du mariage et domiciliés  
à Ville-en-Sallaz, de Luchet Françoise, instituteur  
âgé de quarante-neuf ans, et de Gavard Louis  
cultivateur, âgé de trente-huit ans, tous deux  
domiciliés à Ville-en-Sallaz, lesquels témoins  
ont signé avec nous et les époux, le présent  
acte après que lecture en a été faite. Les deux  
parents des époux n'ont pu signer pour cause  
de fondement et de la mort de l'époux pour  
un motif. Noriel Frédéric

Henriette Péllet  
Deschamps  
Luchet  
Gavard Louis  
L. Champet



N° 9  
Piccot Julien  
et  
Donche Françoise

L'an mil huit cent quatre-vingt-et-sept  
sept mars, à cinq heures en son devant  
nous, Amable Diompt Maire et officier  
d'état civil de la commune de Ville-en-Sallaz  
arrondissement de Bonneville Département  
de la Haute-Savoie, est comparu Piccot  
Julien, cultivateur, âgé de cinquante quatre  
ans, domicilié dans cette commune où il est  
né le deux sept octobre mil huit cent vingt  
cinq, fils majeur et légitime de Piccot Jean  
décédé en cette commune le vingt quatre décem-  
bre mil huit cent trente quatre et de Conche  
Françoise décédée à Vignin Sallaz le six février  
mil huit cent cinquante huit, nous en pre-  
miers nocés de Villard Victorine, décédée en  
cette commune le vingt trois mai mil huit  
cent soixante seize. A comparu Conche  
Françoise, ménagère, âgée de quarante cinq ans,  
domiciliée dans cette commune, née à Vignin  
Sallaz, le trois mars mil huit cent trente cinq,  
fille majeure et légitime de Conche Maurice  
décédé dans la commune de Vignin Sallaz le vingt  
deux mars mil huit cent soixante six, et de  
Gavard Françoise, décédée aussi à Vignin Sallaz  
le deux juin mil huit cent trente six, lesquels  
nous ont requis de procéder à la célébration de  
leur mariage. Les publications ont été  
faites légalement dans cette commune les  
dimanches sept et quatorze mars en présent  
mois, sans qu'il y ait eu opposition et l'après  
de leur déclaration les comparants nous ont unis  
l'acte de naissance de la future et les actes  
de décès de son père et de sa mère, l'acte  
de décès de la mère en futur tous entés  
en homme et une femme par bulletin de  
Vignin. Les autres actes ont été vérifiés aux